



promisse d'embauche pour les sans papiers

Par **loubnadu34**, le 11/03/2013 à 23:33

bonjour

j'ai une question qui est assez urgent:

c'est à propos de mon frère qui est en france depuis 5 ans avec des preuvent ;impots,taxe d'habitations,ordonance médicale.

il veut déposer son dossier à la préfecture pour qu'il soit régulariser avec une promesse d'embauche et c'est mon mari qui s'engagera à lui faire car il est entrepreneur façadier

ma question c'est qu'il ne sait pas comment faire cette prmise

est ce que une lettre manuscrite avec le tompon de l'entreprise suffira ou il faut faire d'autre démarche?

ma 2 éme question c'est que j'entend parler des contrats de travail et ils savent très bien que c'est impossible de déclarer une personne sans titre de séjour ,mon mari avait essayer de le déclarer une fois mais l'urssaf avait refusé cette déclaration par cause absence de titre de séjour.

cdt,